



Engagements des Aéroports pour la
Sobriété Énergétique et l'Environnement

10/03/2020

Les aéroports font depuis de nombreuses années des efforts pour limiter leur impact environnemental. Néanmoins les préoccupations du grand public autour du changement climatique encouragent les acteurs de l'aérien à travailler encore plus sur de nouveaux axes d'amélioration pour réduire leur empreinte carbone, estimé entre 2 et 3% des émissions mondiales de CO₂.

LE PROGRAMME EASEE [IZI] SOUTIEN LES PLATEFORMES AEROPORTUAIRES VOLONTAIRES POUR REDUIRE LEUR EMPREINTE CARBONE

L'Union des Aéroports Français et Eco CO₂, porteurs du programme CEE « EASEE », proposent un ensemble de prestations visant à aider les aéroports français (hors COM) à réduire leur impact énergétique et environnemental. L'objectif d'EASEE est de les accompagner dans leur démarche d'accréditation ACA (Airport Carbon Accreditation), le programme internationalement reconnu de réduction des émissions de CO₂ des aéroports et lancé par l'ACI EUROPE. Leur périmètre d'accompagnement commence à l'inscription dans le programme ACA jusqu'à l'accréditation du niveau 3.

NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME EASEE

Des prestations adaptées suivant le niveau d'accréditation ciblé.

Chaque plateforme aéroportuaire concernée par le programme bénéficiera d'outils et de services adaptés à sa taille, son activité, son organisation et les enjeux spécifiques de son environnement géographique.

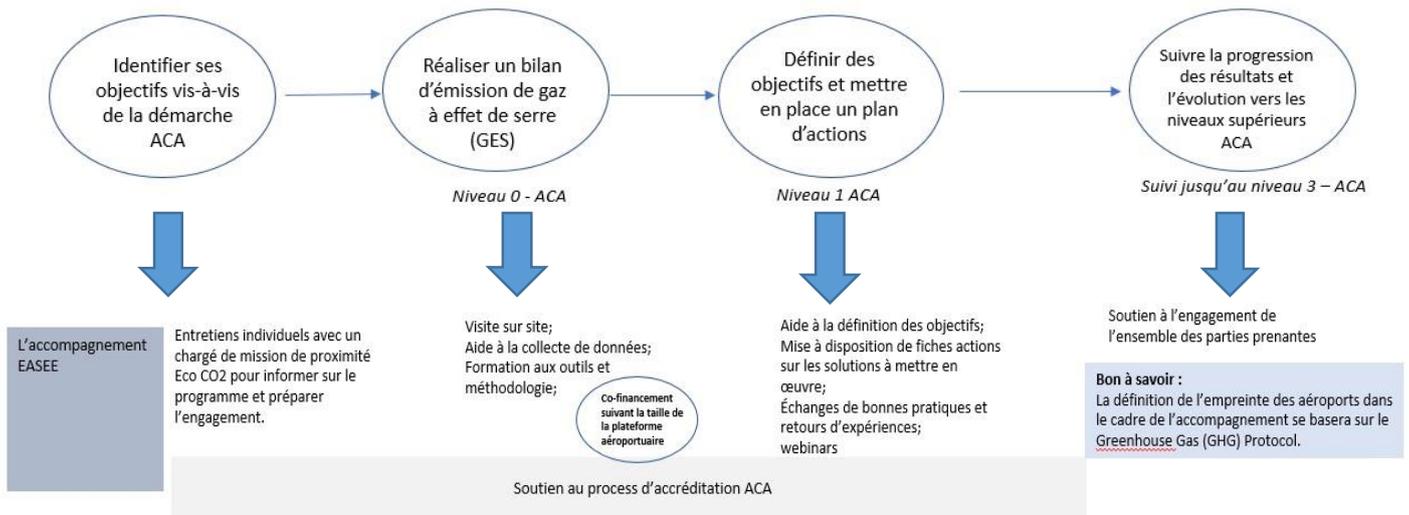
Elle pourra obtenir progressivement une meilleure performance énergétique par la mise en place d'actions d'économie d'énergie.

Un soutien technique et financier

<p>Un accompagnement pour conseiller et former</p>	<p>Des outils opérationnels pour évaluer et piloter les émissions de GES</p>	<p>Une participation financière pour réaliser les actions et obtenir l'accréditation</p>
<ul style="list-style-type: none">• Conseils personnalisés pour définir les objectifs vis-à-vis du programme ACA• Externalisation des études par un cabinet habilité• Transfert de compétences auprès des équipes de l'aéroport• Suivi des actions et accompagnement au process d'accréditation	<ul style="list-style-type: none">• Outils de mesure avec indicateurs clés• Création de trajectoire de réduction des émissions de GES et quantification des gains énergie et climat• Mise à disposition de fiches actions• Soutien technique par un référent spécialisé	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement et outils pris en charge dans le cadre du programme CEE• Aide financière pour la réalisation des actions• Conseil sur les fiches standardisées CEE• Co-financement des frais d'accréditation ACA

Du diagnostic à l'obtention des niveaux d'accréditation

Une équipe de chargés de mission Eco CO₂ et d'experts habilités accompagnent les plateformes aéroportuaires pour entrer dans le programme ACA ou passer au niveau supérieur et ce, jusqu'à l'obtention du niveau 3.



AIRPORT CARBON ACCREDITATION (ACA)

En 2009, l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE), dont l'UAF est membre associé, a lancé le **programme Airport Carbon Accreditation (ACA)** destiné aux plateformes aéroportuaires.

Il s'agit du seul programme global de certification internationalement reconnu pour la gestion des émissions carbone des aéroports. Il évalue de manière indépendante, et reconnaît les efforts entrepris par les aéroports pour gérer et réduire leurs émissions de carbone. A ce jour, 41 aéroports français ont rejoint le programme.

Le programme fournit aux aéroports un cadre commun pour la gestion active des émissions carbone avec des indicateurs mesurables. Il couvre les activités opérationnelles qui contribuent le plus aux émissions de carbone. Il est adapté à différents types de plateformes, offrant de la flexibilité pour tenir compte d'obligations réglementaires nationales ou locales des gestionnaires d'aéroports, avec l'assurance de la fiabilité constante de la méthodologie utilisée.

- <https://www.airportcarbonaccreditation.org/>
- [Télécharger le document ACA en français](#)

LES PORTEURS DU PROJET EASEE



A propos de l'UAF : Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).



A propos d'Eco CO2

Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'Economie Sociale et Solidaire. Créée en 2009, sa mission est d'accompagner les citoyens et les organisations sur la réduction durable de leur impact environnemental. Eco CO2 déploie des programmes de sensibilisation sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des outils de mesure et réalise des études comportementales. Elle agit en tant que maître d'ouvrage ou accompagne des maîtres d'ouvrage dans le déploiement de programmes d'envergure. Un de ses domaines d'expertise est la gestion de programmes générateurs de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) dont elle est le leader national.

www.ecoco2.com

- **En savoir plus sur l'EASEE :** www.easee-aeroport.fr